



InFO n°22 : janvier 2015

- 1) Communiqué FO DGFIP.
- 2) Les vœux du gouvernement...
- 3) Le pacte de responsabilité poursuit ses ravages...



Site web local : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/049/> Mél fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr

Communiqué du Conseil Syndical FO DGFIP.

Le Conseil Syndical de **F.O.-DGFIP**, réuni à Paris les 13, 14 et 15 janvier, a procédé à une large analyse de la situation générale, des sujets spécifiques à la DGFIP et des résultats des élections professionnelles.

Le Conseil Syndical se félicite de la progression de **F.O.-DGFIP** lors des élections professionnelles de décembre 2014 et remercie tous les électeurs qui lui ont fait confiance.

Dans le contexte très particulier de ce début d'année, le Conseil Syndical réaffirme son soutien aux rassemblements citoyens de défense de la liberté d'expression et d'hommage aux victimes de la barbarie obscurantiste.

Cependant, au-delà de l'émotion et du deuil collectif nécessaire, le Syndicat ne se laissera pas enfermer dans une " union sacrée " interdisant demain toute forme de revendication en matière de moyens pour les services de la DGFIP au nom du " tout sécuritaire ".

Les événements récents sur fond de crise économique persistante ne doivent pas nous faire oublier les nombreux points de désaccord avec le gouvernement tant dans la mise en œuvre du pacte de responsabilité que du projet de loi Macron et de révision générale des missions de l'État.

Le Conseil Syndical rappelle que les suppressions massives d'emplois de ces dernières années à la DGFIP préfigurent l'abandon de pans entiers de missions. Actuellement, les simplifications de service et les restructurations incessantes pénalisent la collecte de l'impôt nécessaire à l'investissement public et obèrent la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales. Le maintien de la présence de l'État sur l'ensemble de ses missions, au plus près du citoyen, sur tout le territoire préserve davantage que de longs discours les valeurs républicaines de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité.

À ce titre, **F.O.-DGFIP** condamne fermement la disparition programmée de 850 postes comptables à l'horizon 2018. Le Conseil Syndical rejette d'ores et déjà toute interprétation abusive des conclusions des deux rapports demandés par la Direction Générale concernant, **pour l'un, la qualité du service rendu aux collectivités territoriales par les comptables publics et, pour l'autre, la simplification de la taxation de l'impôt. Il alerte les personnels sur le danger que représente, pour le réseau de la DGFIP, le projet de mise en place des Maisons de l'Etat.**

F.O.-DGFIP s'oppose à la démarche stratégique qui prépare la réduction du maillage territorial et, à terme, le démantèlement du réseau comptable. Dans ce but, la Direction Générale a imposé la réduction des horaires d'ouverture au public de nos services.

Pour **F.O.-DGFIP**, cette volonté de réduire le service public sous couvert d'améliorer les conditions de travail des agents n'est qu'un leurre visant à vider nos accueils et à pousser les usagers vers la dématérialisation et la communication virtuelle. L'expérimentation des centres de contacts participe de cette même logique.

F.O.-DGFIP dénonce les réaffectations d'office des évaluateurs du domaine et des agents des équipes de renfort comme les déplacements d'office de comptables de postes reclassés au mépris des règles de gestion, par ailleurs inadaptées au réseau de la DGFIP.

F.O.-DGFIP continuera à combattre ces attaques contre les missions et les personnels.

F.O.-DGFIP revendique :

- la défense du service public et du statut,
- le maintien de toutes les missions de la DGFIP,
- l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois et le comblement des vacances d'emplois,
- l'amélioration des conditions de travail.

Le Conseil Syndical appelle tous les agents à rejoindre massivement le syndicalisme libre et indépendant Force Ouvrière.

Les vœux du gouvernement...

Ces hausses de tarifs qui ruinent le porte monnaie.

SNCF : les tarifs des trains TGV, TER, et Intercités augmentent jusqu'à 2,6%. **RATP** : une augmentation moyenne de 2,9 %... **GAZ** : désormais indexés sur les prix du marché, actuellement en baisse, les tarifs réglementés du gaz augmentent cependant de 1,8% du fait du doublement de la taxe intérieure sur la consommation de gaz naturel, à laquelle ils sont soumis depuis avril. Celle-ci passe de 1,41 euros par mégawatt/heure à 2,93 euros en 2015. **Electricité** : les prix augmentent de 2,5 %. **Timbres** : les tarifs augmentent en moyenne de 7%. **Redevance TV** : la redevance augmente de 3 euros. **Assurance** : les tarifs augmenteront jusqu'à 4%. **Diesel** : Par la hausse de la TICPE (taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques), le prix du litre de gasoil augmente de 2 centimes pour les voitures.

0,3 % c'est le montant officiel de l'inflation en France, calculée par l'INSEE l'an dernier (novembre 2013-novembre 2014). Autrement dit le timbre a augmenté cinquante fois plus, le billet de train onze fois plus... Des nouvelles des salaires : le gouvernement donne la mesure, en gelant, cette année encore, la valeur du point d'indice, qui règle les salaires de plus de cinq millions de fonctionnaires de l'Etat, des collectivités locales et hospitaliers. **Le pouvoir d'achat s'écroule...**L'observatoire français des conjonctures économiques révèle que le pouvoir d'achat a chuté de 1630 euros par ménage entre 2008 et 2015. En cause ? Les pertes de revenus dues au chômage et le poids croissant de la fiscalité. **Tout cela ramène le niveau du pouvoir d'achat treize ans en arrière.**

Le Pacte de Responsabilité poursuit ses ravages en 2015 dans les services de la Direction Générale des Finances Publiques

1934 nouvelles suppressions nettes d'emplois au niveau national, **22** suppressions en Maine et Loire.

Pour **FO**, quel que soit le service touché, quel que soit le corps d'appartenance visé, ces suppressions sont inacceptables ! A la DGFIP depuis 2000 : c'est plus de **30 000** emplois supprimés, à l'échelle nationale. **Dans le secteur privé cela s'appelle un plan " social ".**

De surcroît, l'hémorragie d'emplois qui se poursuit depuis des années sert d'alibi à Bercy pour préparer la privatisation des missions que les services ne parviennent plus à réaliser correctement.

En fait, tous les services de la DGFIP sont visés par des projets de regroupement, services de contrôles, services d'assiette, services de recouvrement de l'impôt ou des créances communales, services de direction. Ils auront pour effet d'éloigner un peu plus les citoyens du service public et de rompre le avec le principe d'égalité des citoyens qui constitue le ciment de la République.

Les personnels des Finances Publiques de Maine et Loire sont harassés par l'accroissement de la charge de travail du fait de la baisse permanente des effectifs, mais aussi par l'augmentation de la charge de travail provoquée par les décisions gouvernementales : paiement du CICE, conséquences non maîtrisées de prétendues simplifications et de la dématérialisation qui alourdissent, voir redoublent les tâches. Nombre d'agents de tous grades n'en peuvent plus.

Dans le même temps, les fonctionnaires connaissent une diminution nette de leur rémunération, conséquence à la fois du gel de leurs salaires depuis 2010 et de l'augmentation régulière de leurs cotisations pour la retraite.

FO DGFIP 49 se prononce, avec la Confédération Force Ouvrière, pour le retrait du Pacte de Responsabilité et revendique aucune suppression d'emplois et le maintien de l'ensemble du réseau de proximité, trésoreries, SIP, SIE, contrôle fiscal, et de l'ensemble des services de la direction départementale !

Adhères au syndicat qui reste un syndicat, libre et indépendant.

Adhères à FORCE OUVRIERE

Bulletin d'adhésion à retourner à Christel Lucas Secrétaire Départemental 02 41 74 52 94 ou 02 41 74 53 04
(SIP Angers Nord 15 bis rue Dupetit Thouars Angers)



Nom : _____ Prénom : _____
Grade : _____
Affectation : _____
Déclare vouloir adhérer au Syndicat FO DGFIP

Fait à _____ le _____ Signature : _____
(66% est en crédit d'impôts)